

DÉCLARATION DE JÉROME FRANCOIS PRESIDENT DE TFF GROUP

Notre engagement dans le Développement Durable va au-delà d'un simple slogan, au-delà de simples principes environnementaux. Il représente à la fois un état d'esprit et une philosophie à long terme. Au sein de TFF Group, nous menons des activités qui intègrent le Développement Durable à plusieurs niveaux. Les activités de TFF Group s'exercent depuis plus d'un siècle et leur impact s'inscrit sur des perspectives à échéance longue.

Nos règles fondamentales de Responsabilité Sociétale d'Entreprise peuvent être synthétisées autour de **quatre piliers** et des **valeurs partagées** :

LE SOCIAL : Engagement à maintenir des emplois dans un environnement sain, socialement responsable et stable.

- Maintien et amélioration continue des conditions de travail et de la santé, sécurité au travail des salariés et travailleurs temporaires.
- Emploi et diversité avec des employés de plus de 20 nationalités et d'origines ethniques diverses.
- Maintien d'un fort professionnalisme en privilégiant les contrats à durée indéterminée.
- Entretien et transmission des savoirs faire à forte valeur ajoutée.

L'ENVIRONNEMENT : Engagement à préserver nos ressources naturelles en éliminant les pratiques de gaspillage et en promouvant de solides pratiques écologiques.

- Gestion raisonnée de la ressource naturelle en bois : utilisation de 100 % du chêne, le choix des zones d'approvisionnement est ciblé sur des critères écologiques et durables.
- Utilisation croissante de bois PEFC issu de la gestion durable des forêts, pour la fabrication des produits.
- Mise en œuvre de techniques et savoir-faire éprouvés, sans recours à des produits chimiques.
- Gestion en amont des problématiques environnementales sur nos sites classés, pour limiter au maximum l'impact sur l'environnement.
- Recherche constante d'économies d'énergie :

Valorisation de tous les déchets de chêne sur site de production pour produire de l'énergie et économiser l'énergie fossile dès que possible.

ECONOMIQUE : Engagement à mener des activités viables sur les plans financier, structurel et opérationnel.

- Forte volonté de développer des produits innovants et adaptés au marché (R&D) au travers de pôles dédiés.
- Stratégie de développement lent et raisonné
- Endettement faible et forte capacité d'autofinancement
- Implantations mondiales et vision globale.

SOCIETAL : Engagement de travailler en partenariat avec les parties prenantes et favoriser ainsi l'ancrage territorial de chaque entité du groupe

- Actions locales de mécénat et notamment de valorisation du patrimoine viti-vinicole.
- Travail et actions ciblées auprès des communautés locales.
- Actions citoyennes pour favoriser l'apprentissage de nos métiers au travers de l'enseignement.

Au sein de TFF Group nous croyons tous qu'il est bon d'agir de manière proactive et léguer un monde meilleur pour les générations futures ; que le personnel, l'entreprise et la planète doivent coexister sereinement. Nous sommes convaincus que les meilleurs plans naissent et s'alimentent de grands principes tournés vers l'avenir, et non d'impulsivité ou de convenance.

Date : 24 Juillet 2013

Signature du Président du Directoire:

CHAPITRE I – PRESENTATION DU GROUPE

ET METHODOLOGIE DE REPORTING

Méthodologie de reporting :

Le reporting RSE est réalisé sur l'exercice comptable consolidé du Groupe 2012 sur la période du 1 mai 2012 au 30 avril 2013.

Le périmètre de consolidation et de prise en compte RSE est identique au périmètre comptable à l'exception des entités suivantes justifiées ci-dessous :

Nous avons choisi cette année d'exclure de notre rapport RSE 2013 un certain nombre de sites ou filiales du fait des motifs suivants :

- Très faible effectif pour :
 - SCI Luzanne : aucun salarié. Société civile de location de bâtiments pour la tonnellerie Demptos (gérée par Demptos)
 - NV conseil : activité non significative dans les produits œnologiques, aucun salarié, un gérant / conseil et vente produits œnologiques.
 - Lagrèze : pas d'activité en cours, pas de salarié
- Du fait d'une participation inférieure à 51 % :
 - Crush Pad : société non consolidée, détenue à 2% par François Frères USA
 - Trust international Corporation et ses filiales : participation à hauteur de 50% détenue par François Frères USA
 - Vinissimo et C Pack, : détenues à hauteur de 50% par Classic Oak Australie
 - Radoux South Africa : tonnellerie détenue à 50% par Radoux

Les règles d'entrée et de sortie du reporting RSE sont identiques à celles fixées pour l'exercice comptable : à savoir que tout site vendu ou acheté sur la période de référence fera l'objet d'un reporting selon le temps passé sur la période.

Faits marquants sur la période de référence :

On peut noter une absence de cession ou d'acquisition à l'exception :

- D'une augmentation de participation dans Stavin (USA) portée de 50 à 100%,
- De la fermeture du site espagnol Tonnellerie Victoria, filiale de Radoux suite à une réorganisation d'activité avec le site Demptos Espagne déjà implanté dans ce pays

Il est à noter que pour cette première année le reporting sera fait à deux niveaux :

- Pour l'ensemble des filiales françaises d'une part,

- Au niveau de TFF Group d'autre part.

Ce reporting se calque sur le modèle GRI 3 et les recommandations AMF sur la base d'un diagnostic correspondant à la norme ISO 26000.

La méthodologie de collecte des informations a été réalisée sur l'ensemble des filiales par le siège, sur la base de deux questionnaires Excel, validés pour chacune des filiales par le responsable de site et contrôlés en central au niveau du siège.

Les exclusions concernant ce reporting porteront sur :

Compte tenu du manque d'information ou de la pertinence des retours d'information, au niveau du groupe cette année, il a été décidé d'exclure les points suivants de notre rapport RSE :

- L'utilisation des sols.

Responsables du reporting

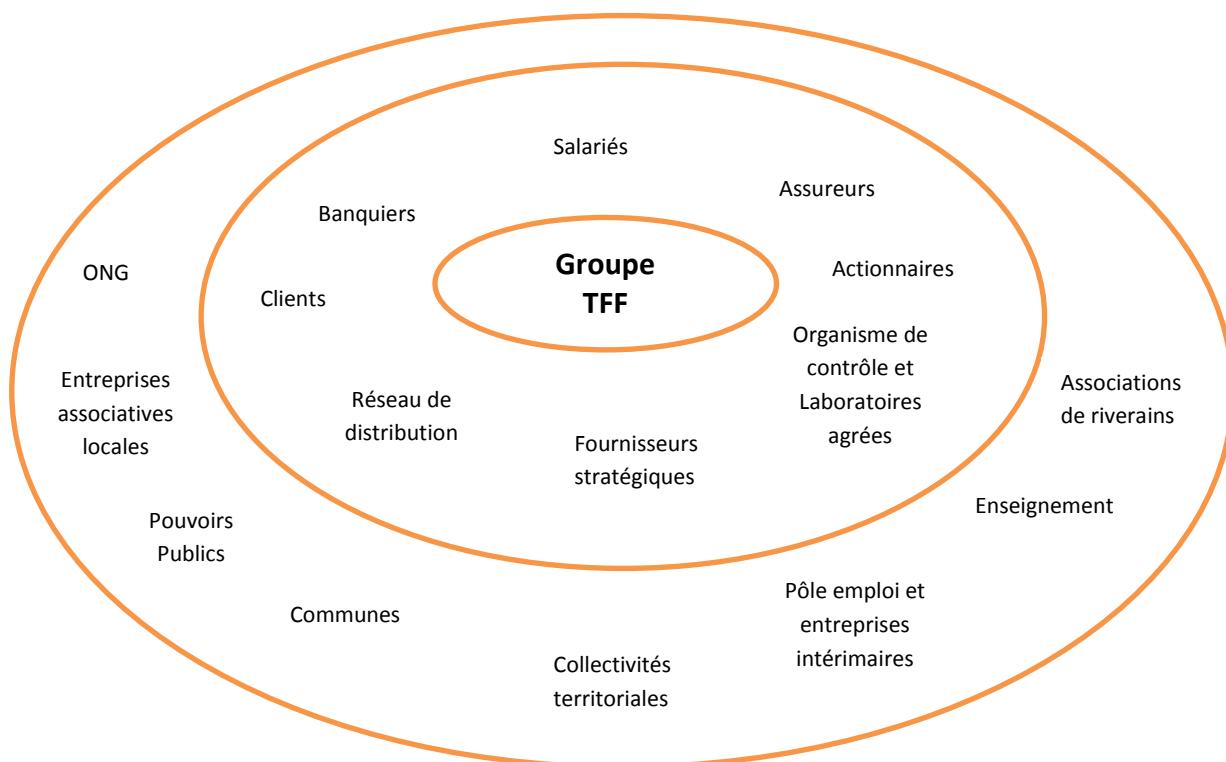
Le reporting RSE est établi sous la Direction du Directeur Financier du Groupe, assisté par la Référente Hygiène, Santé et Sécurité de François Frères Management.

Les parties prenantes de l'entreprise

Les parties prenantes ou « stakeholders ».

« Ensemble des acteurs qui gravitent autour du Groupe Tonnellerie François Frères »

Selon la hiérarchie suivante :



CHAPITRE II - NOS ENGAGEMENTS

1 LA GOUVERNANCE

Les valeurs de TFF Group :

- Intégrité, engagement, respect d'autrui et priorité donnée aux intérêts du Groupe constituent quelques-uns des fondements de notre philosophie de management, et chacun des employés du Groupe, où qu'il se trouve, devra adhérer à ces valeurs, qui feront l'objet d'une charte groupe, actuellement en cours de rédaction.

L'organisation du Groupe :

Cf rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société paragraphe 1.1

L'actionariat : Cf rapport de gestion Chapitre V.

L'évaluation extra-financière des risques

L'évaluation et la planification des risques de l'entreprise prennent en compte les facteurs liés au développement durable.

Parmi les facteurs de risques surveillés figurent :

- **L'approvisionnement en matières premières** : en effet, la ressource en bois est une ressource précieuse qui mérite une gestion raisonnée et attentive afin d'assurer son renouvellement pour les générations futures.
- **Le risque « pays »** que présentent certains pays identifiés (politique, social, climatique et environnemental). Le Groupe est particulièrement attentif aux risques en matière de respect des droits sociaux et des évolutions réglementaires.

- **Le risque « client » / « consommateurs » / « réseau de distribution » :**

De nos produits dépend la qualité des vins et nous sommes particulièrement attentifs aux risques sanitaires par la mise en place de processus de contrôle qualitatif de nos produits.

Le groupe est particulièrement vigilant quant au respect de nos valeurs véhiculées par l'intermédiaire de notre réseau de distribution auprès de nos clients.

- Une responsabilité civile atteinte à l'environnement a été souscrite pour faire face à tout risque environnemental y compris des frais de dépollution.

2 L'ENGAGEMENT SOCIAL

Engagement à maintenir des emplois dans un environnement sain, socialement responsable et stable.

I Volet emploi

La Politique de TFF Group est fondée sur les principes suivants:

- Embauche majoritairement en CDI,
- Maintien et transmission d'un savoir-faire,
- Respecter et valoriser les hommes selon la citation de Jérôme François :

« Dans pratiquement toutes nos acquisitions, les anciens propriétaires, souvent fondateurs des entreprises que nous avons consolidées, sont toujours restés en place, ainsi que leur personnel, et ont eu la charge de piloter leurs unités au cours de leur intégration dans le Groupe et même après. »

- Politique respectueuse des particularités sociales et organisationnelle locales.
- Politique d'indexation salariale régulière.

1 Les Effectifs :

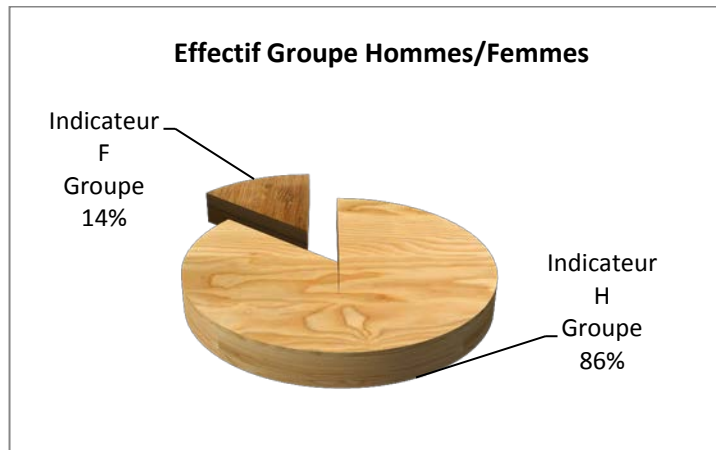
Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique (LA1).

L'effectif Groupe sur le périmètre RSE tel que défini ci-dessus est de 685 personnes y compris les intérimaires au 30 avril 2013 (soit 31 intérimaires présents au 30/04/13).

France (hors intérimaires) : 360

Filiales Etrangères (hors intérimaire) : 294

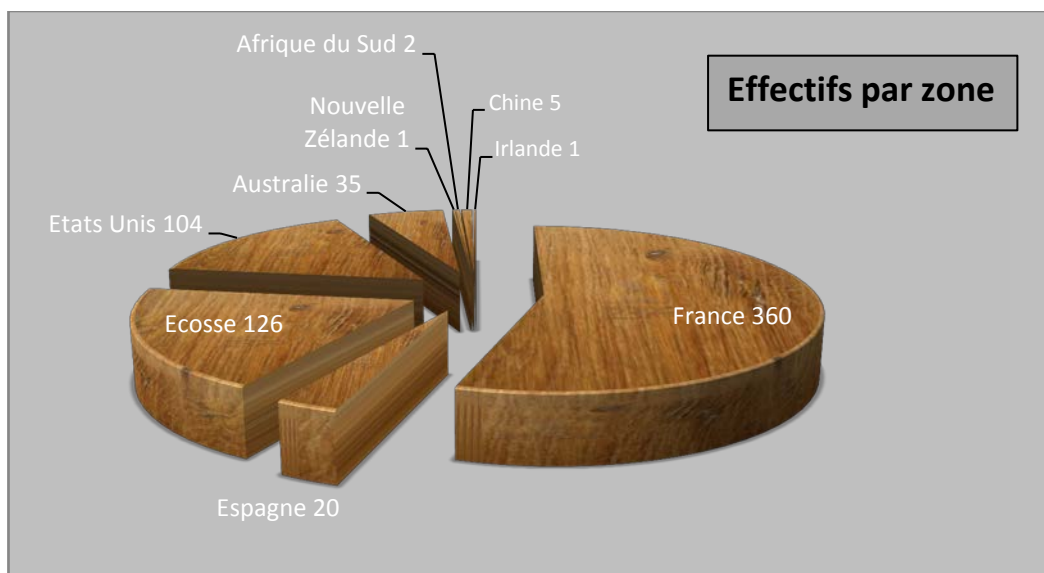
Intérimaires au 30/04/013 France : 15 - Etranger : 16



Nota : l'effectif comprend le personnel présent dans l'entreprise au 30 Avril 2013 et exclut le Président.

Commentaire : Notre effectif a faiblement augmenté (quatre personnes supplémentaires) par rapport à l'année passée, les embauches (87 personnes) ont compensé les départs (83 personnes).

Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique (LA1)

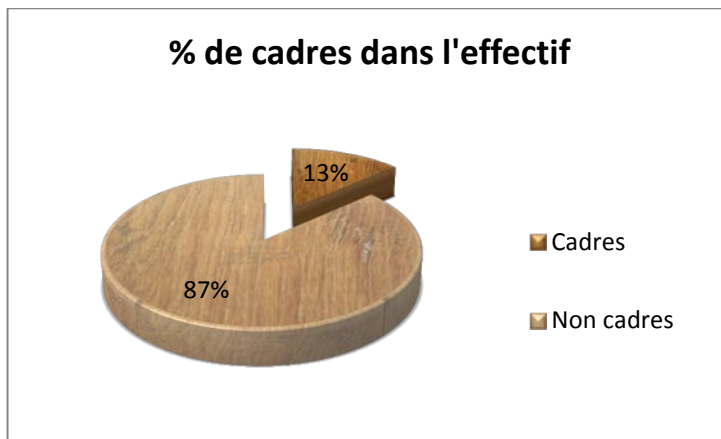


Commentaire : La majeure partie de nos effectifs est localisée en France et en Europe.

Effectif par secteur hors personnel intérimaire

Type d'activité	Effectif
Tonnellerie	483
Merranderie	93
Foudrerie	11
Produits de Boisage	44
Distribution	23
Total	654

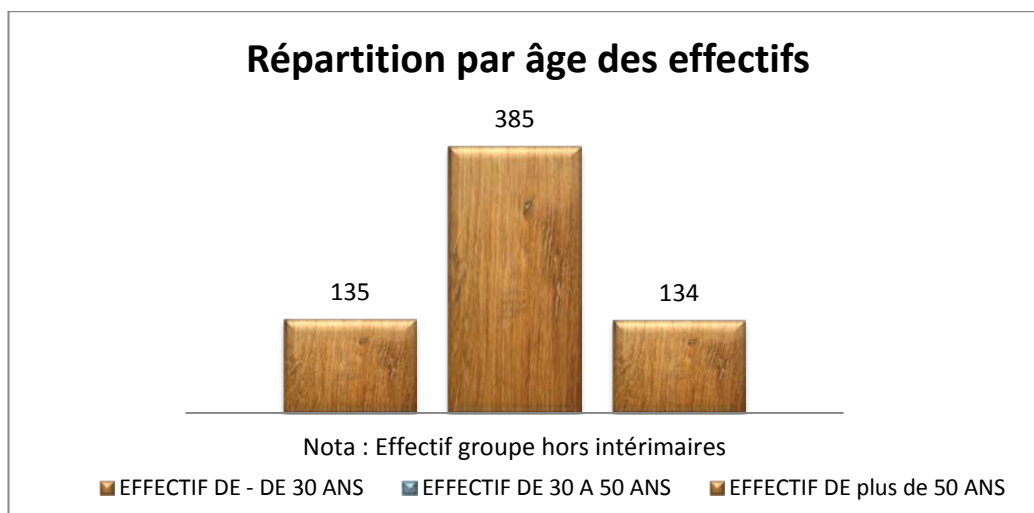
Effectif par typologie de poste : cadres/managers et non-cadres/non managers pour le Groupe



Effectif par type de contrat : CDD (fixed term) /CDI (permanent)

- Groupe :
 - 95.72% de CDI
 - 4.28% de CDD
- France :
 - 98.8% de CDI
 - 1.1% de CDD

Répartition par âge des effectifs



Commentaire : L'effectif majoritaire se situe dans la tranche d'âge 30 à 50 ans, gage du savoir-faire et du professionnalisme de nos équipes.

Turnover du personnel en nombre de salariés (LA2)

Taux d'entrée = 12.77%

Nombre d'embauches / effectif total début de période x 100

Taux de sortie = 12.18%

Nombre de départ (retraite, démission, licenciement, décès et fin de contrat) / effectif total début de période x 100

Turn-over Groupe :

Taux de rotation = **12.48%**

Taux d'entrée + taux de sortie / 2

Commentaires :

A l'entrée, beaucoup d'embauches à l'étranger sont dues à une forte croissance d'activité en Ecosse et aux USA.

A la sortie, une restructuration du site Victoria en Espagne explique ces données.

II Volet : organisation du temps de travail

Durée du travail

Les sociétés françaises du Groupe ont opté pour des accords de réduction du temps de travail et ont recours, pour certaines, à une modulation annuelle.

En matière d'organisation du temps de travail, nous privilégions le travail de journée. Aucun des salariés de TFF Group ne travaille de nuit.

De même, nous n'avons pas recours au travail posté à l'exception d'une seule de nos filiales.

Les sociétés étrangères appliquent la réglementation locale quant à la fixation des horaires de présence et le temps de travail.

III Volet : politique de rémunération (voir détail concernant les mandataires sociaux au sein du rapport de gestion, partie VIII.)

Chaque filiale a une politique de rémunération définie annuellement en concertation avec la direction du groupe.

Le groupe respecte les salaires minimums légaux.

Année	2012/2013	2011/2012
Salaires et charges	29 888	22 258
Intéressement et participation	964	460
Total charges personnel	30 852	22 718

Commentaires :

La variation des charges de personnel est de +35,8% et de +7% à périmètre comparable, en retraitant l'incidence de Radoux (onze mois de salaires) et celle de Stavin (sept mois de salaires à 50%).

IV Volet : relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Le groupe applique les dispositions légales et réglementaires en vigueur dans chaque filiale concernée.

Pourcentage de salariés couverts par une convention collective (LA4).

En France, 100% des effectifs sont couverts par une convention collective,

Au niveau du groupe, 65.60% des effectifs sont couverts par des accords collectifs, ce qui reflète l'engagement TFF Group vis-à-vis de ses obligations légales.

Dialogue Social

Pour la France : L'entreprise est en conformité avec le code du travail et la convention collective applicable sur ces points-là.

Toutes les sociétés françaises dont l'effectif est supérieur à dix ont des délégués du personnel sauf une dont l'effectif sera inférieur au seuil l'année prochaine. Toutes celles qui ont plus de cinquante salariés ont un CHSCT. Ces instances assurent le dialogue social.

Dans un souci de prise en compte de ce dialogue social, et à titre d'exemple, des accords de mutuelle ont été signés pour toutes les filiales françaises.

V Volet : santé et sécurité au travail

La politique santé sécurité du groupe est fondée autour des axes suivants :

- Amélioration des conditions de travail au poste de travail à l'initiative des salariés via les délégués du personnel ou en direct,
- Amélioration des outils en vue de diminuer la pénibilité (tables élévatrices, châsses en polyéthylène, établis adaptés aux postes).
- Mise en œuvre de formations, sensibilisations sur des sujets spécifiques qui nous concernent :
 - Formation SST
 - Sensibilisation aux risques liés aux poussières de bois
 - Manipulation des extincteurs et consignes sécurité incendie.

- Prévention des risques professionnels notamment lors de la conception de machines pour le groupe. Exemples d'aménagements :
 - Extraction automatique du fût sur presse à cercler (évitant à l'opérateur d'extraire le fût manuellement de la presse).
 - Modification du programme des rogneuses en fonction de chaque entité et des savoir-faire.

Amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité :

- Ces dernières années, des investissements importants au sein du groupe ont eu lieu pour réduire les émissions de poussières de bois.

Par exemple, un système d'aspiration des fumées de chauffe a été installé sur notre site de fabrication de Saint Romain.

- Un guide d'information en matière de réglementation SST a été transmis à chaque filiale française du groupe afin de s'autoévaluer vis-à-vis des obligations réglementaires.
- Des plans de pénibilité ont été signés pour les filiales françaises de plus de 50 salariés.
- Les CHSCT sont associés, voire moteurs, pour le choix et la mise en œuvre de solutions.
- En France : mise en œuvre d'une mutuelle santé de Groupe proposée à toutes les filiales, 8 filiales adhérentes sur 12, représentant 70.6% des salariés, les 4 filiales non-adhérentes souhaitent conserver leurs dispositions antérieures pour l'instant.

Dans les filiales étrangères : nos filiales étant dispersées sur 8 pays dans le monde, les différences de législations s'appliquant aux salariés sont difficiles à cerner et ne nous ont pas permis pour l'instant d'envisager une politique santé commune au groupe dans son ensemble.

Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités d'hygiène et de sécurité (LA6)

En France :

Nos trois filiales françaises ayant atteint le seuil de 50 salariés ont un CHSCT et une de nos filiales, Brive Tonnelier (en dessous de ce seuil) a souhaité créer un CHSCT qui couvre aussi Bouyou Distribution et Foudrerie François.

A l'Etranger :

Cinq filiales sur dix-sept ont une partie de leur personnel faisant partie d'une instance d'hygiène et sécurité.

Questions de santé et de sécurité, couvertes par des accords formels avec les DP ou les syndicats (LA9).

Des plans de pénibilité ont été signés par toutes les filiales françaises du Groupe concernées.

Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels, par zone géographique. (LA7)

Le Taux d'accidents du travail en France :

Nombre total d'accidents du travail avec arrêt

Nous avons eu à déplorer au niveau du Groupe 44 accidents avec arrêt :

- 35 en France,
- 9 sur les filiales étrangères

Le taux de fréquence pour la France sur la période est de : 57.60

Taux de fréquence de la branche d'activité : filière Fabrication d'emballages sur mesure, spéciaux en bois, d'articles de tonnellerie – code 204ZG : 72,6 en 2010

*Taux de fréquence = (nombre total d'accidents du travail avec arrêt / nombre total d'heures travaillées sur l'exercice 2012) * 1 000 000*

Commentaires :

Les filiales françaises ont un taux de fréquence inférieur à la branche d'activité.

Compte tenu de données insuffisantes il n'est pas possible cette année de communiquer actuellement des données fiables au niveau du groupe. Le reporting sera amélioré pour une communication l'année prochaine

Le taux de gravité pour la France est de : 3.56

Taux de gravité de notre branche d'activité : 3,27 en 2010.

*Taux de Gravité = (nombre total de jours perdus pour cause d'accidents du travail / Nombre total d'heures travaillées sur l'exercice 2012) * 1000*

Compte tenu de données insuffisantes il n'est pas possible cette année de communiquer actuellement des données fiables au niveau du groupe. Le reporting sera amélioré pour une communication l'année prochaine.

Commentaire : le taux de gravité de la France se rapproche de celui de notre branche d'activité.

Nombre d'accidents du travail mortels France et Groupe

En France et au niveau du groupe aucun accident du travail mortel n'a été à déplorer.

Nombre de maladies professionnelles en France

Trois maladies professionnelles ont été déclarées sur la période de référence en France sur trois cent soixante employés.

Compte tenu de données insuffisantes il n'est pas possible de communiquer actuellement des données au niveau du groupe. Des définitions sont à finaliser au niveau international pour avoir un reporting fiable l'année prochaine.

Taux d'absentéisme en France et au niveau du Groupe :

Le taux d'absentéisme en France est de 6.02 %

Le taux d'absentéisme des Filiales étrangères est de 3.47%

Le taux d'absentéisme du Groupe est de 4.87 %

Taux d'absentéisme = nombre total d'heures de travail perdues / nombre total d'heures travaillées avec heures supplémentaires.

Commentaire :

Le taux d'absentéisme du groupe est en net recul (6% par rapport à l'année passée). Ce sont les filiales étrangères qui ont le plus baissé, les filiales françaises ayant légèrement augmenté.

Pour le groupe, le nombre de journées de travail perdues représente l'équivalent de 29 personnes à temps plein sur l'année (sur la base d'une journée de travail de sept heures).

VI Volet : Formation et Éducation

La politique de formation du groupe vise à maintenir et former du personnel hautement qualifié pour assurer un travail de qualité respectant des critères de fabrication exigeants.

La transmission du savoir-faire en interne et le recrutement de tonneliers de métier, dans la mesure du possible, garantit la qualité de nos produits dans un métier essentiellement artisanal.

Les budgets temps de formation sont alloués à chaque société au sein du groupe en fonction des besoins spécifiques liés à l'activité et à la qualification du personnel.

Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle

Au niveau du groupe 36.7% des salariés ont bénéficié d'une formation pendant la période de référence et le nombre moyen d'heures de formation est de 58.53 h de formation par salarié formé.

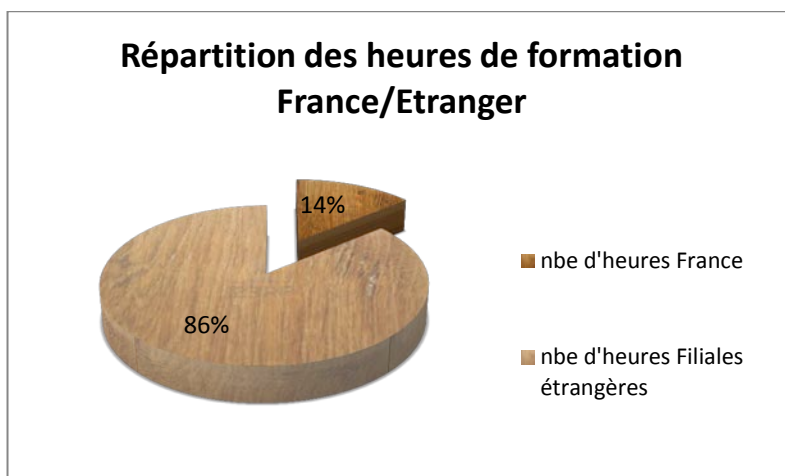
Nombre moyen d'heures de formation par an France et Groupe (LA10)

En France :

- 33.3% des salariés ont suivi une formation
- le nombre moyen d'heures de formation par salarié est de 16.35 h sur la période de référence.

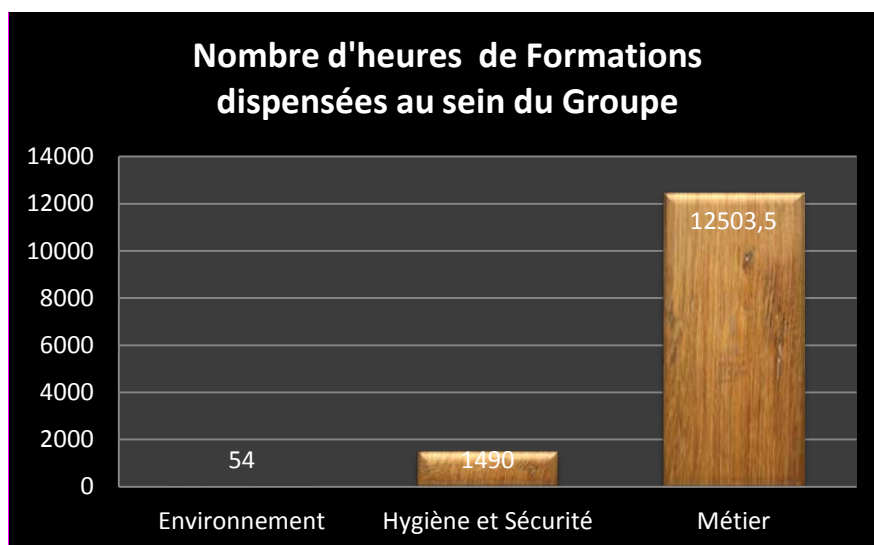
Dans les Filiales étrangères :

- 40.8% des salariés ont suivi une formation
- le nombre moyen d'heures de formation par salarié est de 100.7 heures sur la période de référence.



Commentaires : Le nombre de salariés formés à l'étranger et en France est identique mais les formations dispensées sont plus longues.

Types de formations suivies en France et dans le Groupe



Commentaires :

En France : en proportion du temps passé en formation, 39.74% des formations ont été dispensées en santé sécurité et 60.25% en formation métier.

Au niveau du Groupe : 0.38% des heures de formation ont été réalisées en environnement, 10.60% en santé/sécurité, et 88.94 % pour améliorer notre professionnalisme (métier).

De plus, nous constatons qu'il y a plus de formation métier à l'étranger parce qu'il existe moins d'écoles de formation au métier de tonnelier qu'en France.

VII Volet Développement des compétences

Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière

Ce point-là a été traité au niveau des plans seniors dans lesquels est prévu un bilan de compétences sur demande du salarié afin d'évaluer ses besoins en formation sur les années à venir.

Nombre de plans seniors signés au sein du groupe pour la France (LA11).

Huit filiales ont signé un plan sénior et un autre est en cours de réactualisation.

Réalisation des entretiens annuels (LA12)

Tous nos salariés n'ont pas fait l'objet d'un entretien annuel toutefois, l'objectif à atteindre en 2013 est de 100% pour les filiales françaises.

VIII Volet : diversité et égalité des chances

Egalité de rémunération homme/ femme (LA13):

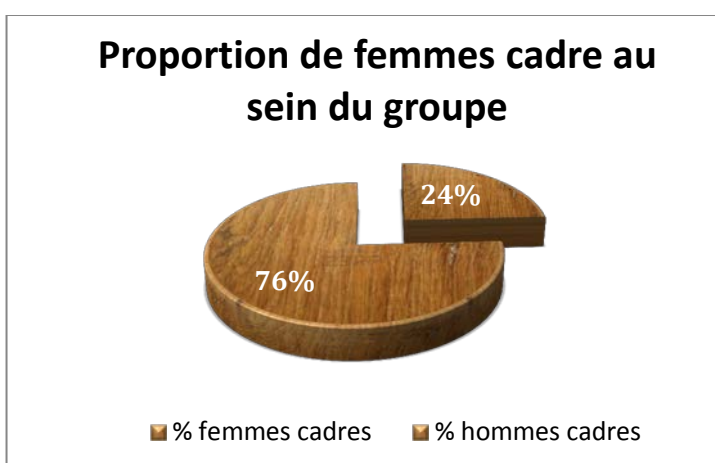
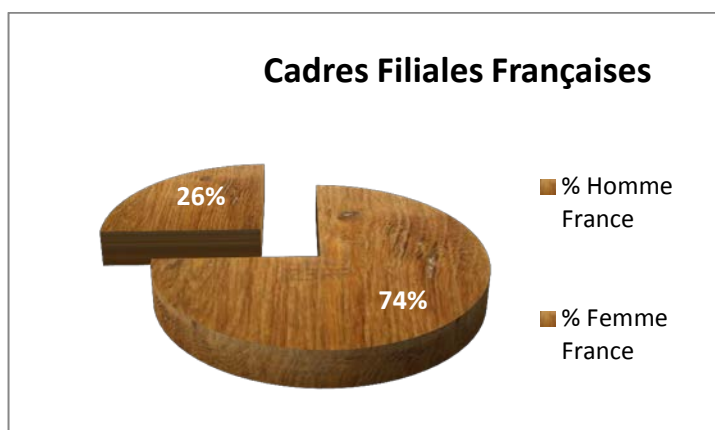
En France un accord professionnel concernant l'égalité professionnelle et salariale a été signé le 05 juillet 2011, par la filière « industries et importation du bois » dont nous faisons partie pour les entreprises de plus de 50 salariés.

Pour les Filiales Etrangères : la Clause Parité Homme / Femme est incluse dans le contrat de travail des filiales aux Etats-Unis et en Chine.

Management :

Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe (LA13)

La composition des organes de gouvernance et la répartition des employés par sexe, tranche d'âge, et appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité est la suivante :



On note une forte proportion de femmes au sein de notre groupe au travers du Directoire et du Conseil de Surveillance du Groupe.

- 50% de l'effectif du Directoire
- 33% de l'effectif du Conseil de Surveillance.

Travail du personnel handicapé :

Actuellement 16 personnes en situation de handicap déclaré à l'AGEFIPH sont embauchées dans les filiales françaises soit 4.44% du personnel. Nous faisons appel à des ESAT et CAT pour réaliser de la sous-traitance.

Compte tenu des différences de législation en la matière, nous ne pouvons communiquer sur le nombre de salariés handicapés au niveau du groupe.

3 L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

I Volet : communauté

Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés (SO1)

L'impact sur les communautés ne fait pas l'objet d'une politique spécifique au niveau du groupe toutefois la plupart des dirigeants de nos filiales sont originaires du pays où elles sont implantées.

La majorité de nos filiales, acquises par croissance externe, existaient avant leur prise de contrôle et exerçaient déjà une activité sur leur lieu d'implantation local. De ce fait, aucun impact territorial supplémentaire n'a été à déplorer au titre de ces acquisitions.

Seuls cinq sites de production ont été créés de toute pièce: Demptos Espagne, Demptos Yantai (Chine), Demptos NAPA (USA), Speyside Kentucky (USA) et Speyside Alloa (Ecosse).

Il est à noter que nos lieux d'implantation ne sont pas situés sur des sites critiques quant à la mise en danger des populations autochtones.

II Volet : corruption (SO3)

Aucun incident de corruption n'a été relevé à ce jour au sein du Groupe.

Les procédures de contrôle interne, en place au sein du groupe et les contrôles réguliers effectués par les auditeurs externes constituent une mesure préventive anti-corruption.

Par ailleurs, les clients grands compte au niveau du Groupe les plus exposés à ce risque font l'objet d'un suivi particulier de la part de la Direction.

A ce jour, compte tenu du très faible risque de corruption connu, il n'a pas été prévu de mettre en œuvre des procédures anti-corruption de l'organisation et des formations particulières.

III Volet : politiques publiques (SO5)

Le groupe est impliqué en France au travers de la Fédération Française de Tonnellerie au sein de laquelle il est adhérent, par adhésion de ses principales filiales françaises.

IV Droits de l'Homme

Pratiques d'investissement et d'achat

La grande majorité de nos achats Groupe sont des achats de bois sur des filières identifiées et sécurisées : achat de chênes provenant essentiellement de 3 pays : la France, la Hongrie et les Etats-Unis.

Bien que chaque pays soit unique, tous partagent l'objectif et la pratique de durabilité.

La gestion forestière et les régulateurs incluent les Ministères de l'agriculture, les organisations nationales de gestion de la forêt et le système PEFC selon les lois en vigueur.

Pourcentage de fournisseurs et de sous-traitants majeurs dont le respect des droits de l'Homme a fait l'objet d'un contrôle ; mesures prises (HR2)

La majorité de nos achats sont des achats de bois (dont 59% de bois PEFC), nos principaux fournisseurs adhèrent au label PEFC qui contient une clause de respect des droits de l'homme.

V Volet : non-discrimination

Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises (HR4).

Nous n'avons eu aucun incident de discrimination signalé au sein des filiales françaises, pas de données au niveau des filiales étrangères.

VI Volet : liberté syndicale et droit de négociation collective

Activités identifiées au cours desquelles le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé ; mesures prises pour assurer ce droit (HR5).

Aucun incident n'a été signalé sur la période de référence sur le non-respect du droit du travail en France.

La mise en œuvre des instances représentatives du personnel sur les filiales françaises (Cf volet santé et sécurité au travail) garantit la liberté syndicale et le droit à la négociation collective.

L'absence de données suffisantes pour le groupe ne nous permet pas de communiquer au niveau du groupe sur le sujet.

VII Volet : interdiction du travail des enfants

Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incident impliquant le travail d'enfants ; mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail. (HR6)

Le Groupe respecte la réglementation locale.

De plus, compte tenu de la force requise pour le travail de tonnellerie, le travail des enfants est peu probable.

Des visites régulières de la direction et des personnels techniques sur les sites nous confortent dans notre opinion.

VIII Volet : abolition du travail forcé ou obligatoire

Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire ; mesures prises pour contribuer à abolir ce type de travail. (HR7)

Actuellement 507 personnes travaillent au sein de la CEE, 104 aux USA et 36 en Australie et Nouvelle Zélande. Le risque de travail forcé dans ces pays est moindre.

Seuls deux employés travaillent en Afrique du Sud (service commercial) et cinq personnes travaillent en Chine dans le groupe depuis plusieurs années. Nous n'avons pas identifié de risque significatif à ce niveau. .

Des visites régulières de la direction et des personnels techniques sur les sites nous confortent dans notre opinion.

IX Volet : droits des populations autochtones

Nombre total d'incidents impliquant la violation des droits des populations autochtones. (HR9)

Le groupe n'est pas concerné compte tenu de l'implantation de ses filiales.

4 NOTRE ENGAGEMENT EN MATIERE ECONOMIQUE

I Volet : performance économique

La Valeur économique directe créée et distribuée, incluant les produits, les coûts opérationnels, prestations et rémunérations des salariés, donations et autres investissements pour les communautés, les résultats mis en réserves, les versements aux apporteurs de capitaux et aux Etats. (EC1)

Ces éléments sont répertoriés ci-avant dans le chapitre III du rapport de gestion.

Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques (EC2).

Même si l'activité du groupe ne nous place pas comme un important contributeur des émissions de gaz à effet de serre, les déplacements et la logistique demeurent un point d'émission que nous essayons de diminuer en optimisant au maximum le transport des marchandises et en planifiant au maximum les déplacements des commerciaux.

II Volet : présence sur le marché

Distribution des ratios comparant le salaire d'entrée de base et le salaire minimum local sur les principaux sites opérationnels. (EC5)

Le salaire minimum d'embauche respecte le droit du travail et la convention collective sur les filiales françaises.

A l'étranger, nous n'avons pas suffisamment de données pour communiquer sur le sujet.

Politique, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels. (EC6)

Compte tenu de l'organisation du groupe pour assurer une intégration complète de la chaîne du bois, nous ne créons pas de dépendance économique de nos fournisseurs.

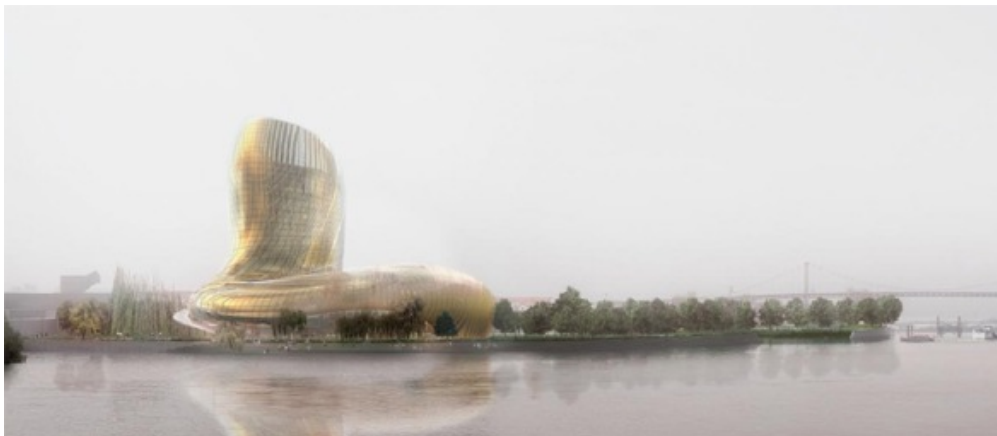
III Volet : impacts économiques indirects

Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et des services, principalement publics, réalisés via une prestation commerciale, en nature ou à titre gratuit. (EC8)

Dans le cadre de ses activités, le groupe François n'est pas impliqué dans l'investissement et la réalisation d'infrastructures de services publics. Toutefois le groupe participe à la vie publique au travers d'actions de mécénat.

Nos actions les plus significatives en matière de mécénat :

- Culturel :
 - Subvention allouée à la Cité des civilisations du vin à Bordeaux, pour la construction d'un bâtiment haute qualité environnementale



- Soutien de la candidature des Climats de Bourgogne au Patrimoine Mondial de l'Unesco,



- Subvention du festival Musique et vin au clos Vougeot



- Subvention pour la Fondation du Patrimoine pour Brive Tonneliers



- Sportif :
 - Football Malmort (Brive Tonneliers),
 - Semi-marathon de Beaune (TFF)
- Professionnel :
 - Trophée des jeunes talents (Groupe des jeunes professionnels de la vigne en Bourgogne)

Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs, y compris l'importance de ces impacts. (EC9)

Non concerné car il n'existe pas de situation de monopole ou de dépendance d'un fournisseur vis-à-vis de nous.

IV Volet : Santé sécurité des consommateurs (PR1)

En France il a été décidé pour lutter contre les allergies alimentaires d'utiliser de la farine sans gluten pour l'assemblage des fonds (sans garantie toutefois qu'il n'y ait pas de trace de gluten provenant d'autres farines lors du process de fabrication chez le fournisseur).

Des protocoles d'analyse garantissent que nos fûts sont exempts de contaminants. Ces analyses sont réalisées par des laboratoires indépendants et agréés.

5 NOTRE ENGAGEMENT VIS-A-VIS DE L'ENVIRONNEMENT

Volet organisationnel :

Huit filiales françaises sur douze ont une personne dédiée au suivi QHSE des sites d'exploitation.

I Volet : matières

Consommation de matières en poids ou en volume. (EN1)

DONNEES AU 30 AVRIL 2013	Filiales françaises	Filiales étrangères	Groupe
Consommation de matière (bois en M ³ sur période du 01/05/2012 au 30/04/2013)	47343,17	6568,07	53911,23
Achat total de bois (m3 sur période du 01/05/2012 au 30/04/ 2013)	45018,67	7534,83	52553,5
Quantité de bois PEFC acheté (m3 sur période du 01/05/2012 au 30/04/ 2013)	26662,30	407	27069,30

Nota: cette consommation et ces achats recouvrent les grumes et les merrains. La consommation et les achats de merrains en chêne français étant eux-mêmes issus des consommations et achats de grumes de nos merranderies françaises, ces chiffres sont surestimés puisque consommation et achats de merrains sont recensés deux fois. (Voir avec certificateur comment traiter cette information).

Des exemples concrets peuvent être cités pour réduire notre consommation de matières en poids et en volume :

- ✓ Un travail de réduction des emballages a été réalisé chez Brive Tonneliers : « Barrique patrimoine durable » : il a été décidé de ne pas mettre de cartons de protection et de réduire de manière significative des matières d'emballage utilisées.

Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées (EN2).

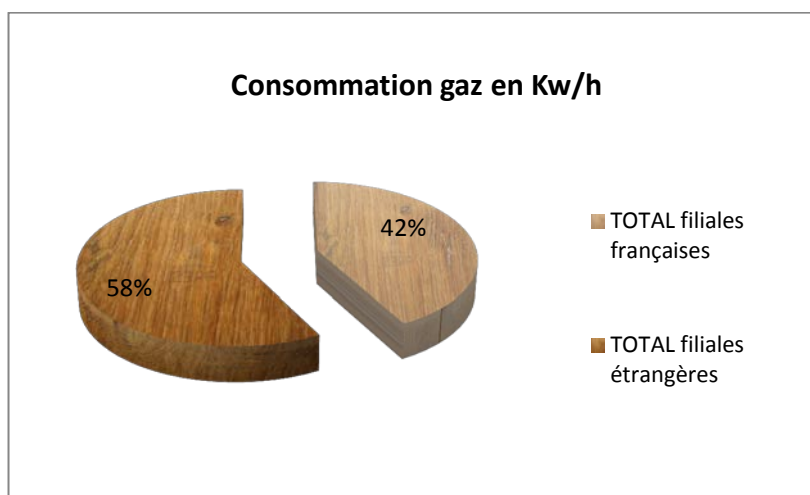
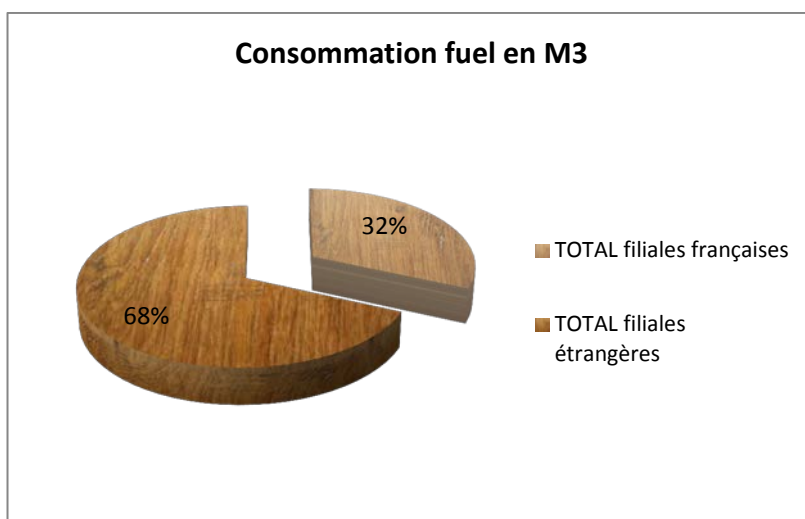
- ✓ Nos filières whisky en Ecosse et aux Etats-Unis utilisent des fûts d'occasion issus des filières vin et bourbon, les réparent éventuellement, sans achat de matière première supplémentaire, et les revendent pour l'élevage des whiskys.

Nous redonnons ainsi une seconde vie aux fûts à vin et à bourbon de nos clients.

II Volet : énergie

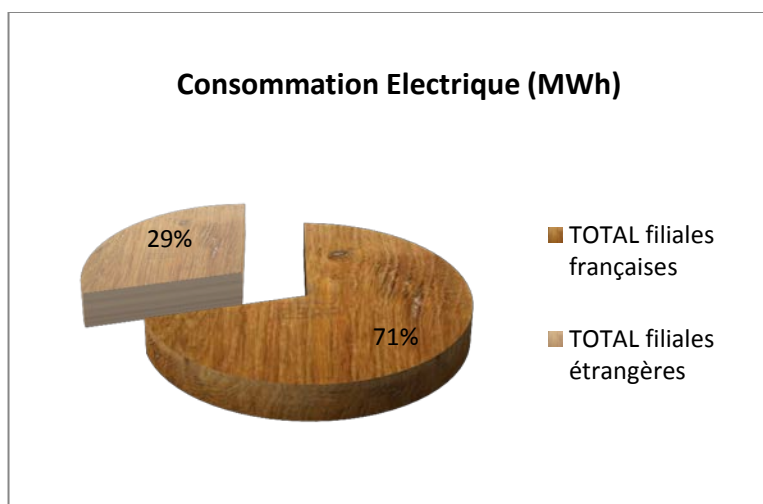
La source d'énergie principale pour notre activité en France est le gaz (42% de la consommation du groupe) et l'électricité (71%), alors que nos filiales étrangères consomment majoritairement du fuel (68% de la consommation du groupe).

Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire. (EN3)



DONNEES AU 30 AVRIL 2013					TOTAL filiales françaises	TOTAL filiales étrangères	TOTAL Groupe
CONSOMMATION D'ENERGIE DIRECTE PAR SOURCE	D'ENERGIE PRIMAIRE fuel en M ³				50,43	108,68	159,11
CONSOMMATION D'ENERGIE DIRECTE PAR SOURCE	D'ENERGIE PRIMAIRE gaz en KW/h				490,765	673.4	1164.165

Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire (EN4).



DONNEES AU 30 AVRIL 2013				TOTAL filiales françaises	TOTAL filiales étrangères	TOTAL Groupe
CONSOMMATION TOTALE D'ENERGIE (MW/h)				5108.274	2131,21	7239,48

Energie économisée grâce à l'efficacité énergétique. (EN5)

Les économies énergétiques notables en France sont :

- La mise en œuvre chez TFF de variateurs de vitesse sur les moteurs du système d'aspiration de fumées et de poussières de bois afin de limiter la consommation électrique.
- L'audit énergétique réalisé chez Brive Tonneliers a donné lieu à :
 - des mesures de réduction des fuites d'air comprimé,
 - des mesures d'optimisation de l'éclairage, du chauffage, de la climatisation des locaux, et du process de production,

La mise en œuvre des préconisations énergétiques devrait permettre d'obtenir un gain énergétique de :

- 43 MWH_{ELEC}/AN (soit 7,6 % de la consommation annuelle d'électricité)
- MWH_{PCS}/AN (soit 16,3 % de la consommation annuelle de gaz)

Ces économies représentent un gain financier de 3,9 k€ et ont un temps de retour brut moyen inférieur à deux mois et demi soit 7 % de la facture annuelle d'énergie et d'eau.

Initiatives pour réduire la consommation d'énergie indirecte et réductions obtenues. (EN7)

Des initiatives locales ont d'ores et déjà permis de réduire la consommation d'énergie

- La mise en œuvre d'une politique zéro papier chez Brive Tonneliers
- L'audit LED de Brive Tonneliers sur l'amélioration continue en développement durable, évaluation à 54% de la performance.
- L'utilisation de chaudières à alimentation bois pour valoriser les chutes de bois de production comme combustible de chauffage – 4 sites équipés en France et un site en Ecosse.
- L'utilisation de chutes de bois pour alimenter les braséros de chauffe.

III Volet : eau

Volume total d'eau prélevé, par source. (EN8)

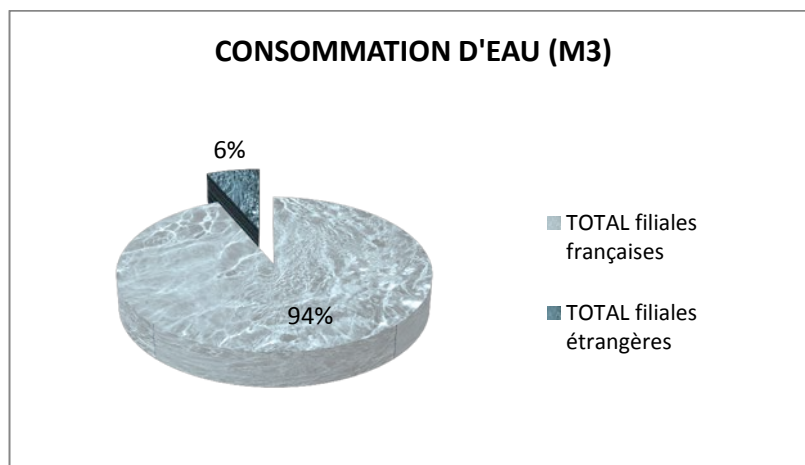
DONNEES AU 30 AVRIL 2013	TOTAL filiales françaises	TOTAL filiales étrangères	TOTAL Groupe
Réseau de distribution (M ³)	7745	6172,3	95551,3
Source/ nappe phréatique (M ³)	81634		

Commentaires :

L'eau est principalement utilisée dans notre activité pour l'arrosage des grumes et l'éprouvage des fûts.

- La consommation d'eau via les sources, nappes phréatiques n'est pas comptabilisée par défaut de compteur d'eau pour les filiales étrangères.

- La consommation d'eau du réseau de distribution des filiales étrangères est partielle compte tenu d'une part incluse dans le bail facturé par le propriétaire.



Nota : les 6% de consommation de nos filiales étrangères portent sur 10 filiales sur 17, car 7 filiales n'ont pas pu nous donner de chiffre cette année.

La consommation d'eau du groupe n'est pas quantifiable pour l'instant, car la majorité de nos filiales étrangères n'ont pas possibilité cette année de mesurer leur consommation d'eau, soit parce qu'ils s'approvisionnent directement sur une source et ne possèdent pas de compteur d'eau, soit parce que leur consommation d'eau est intégrée dans le montant du loyer de leur bail.

Sources d'approvisionnement en eau prélèvements

Pourcentage des différentes sources d'approvisionnement en eau. EN9

- En France : 90% des filiales s'approvisionnent via le réseau de distribution des communes.
- A l'étranger :
 - Cinq filiales dont l'eau est comprise dans leur bail (29.4% de nos filiales étrangères)
 - Deux filiales s'approvisionnant par prélèvement d'une source sur leur terrain (11.7% de nos filiales étrangères)
 - Dix filiales s'approvisionnant sur le réseau de distribution d'eau (58.8% de nos filiales étrangères)

Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée. EN10

Une partie de l'eau est recyclée sur certains sites mais ne fait pas l'objet d'un suivi compte tenu du manque de moyens de mesure. C'est une des pistes d'amélioration pour l'avenir.

IV Volet : biodiversité (EN12)

Notre principal impact sur la biodiversité reste le prélèvement de bois de chêne dans le milieu naturel pour la fabrication de fût.

Afin de limiter cet impact et éviter l'épuisement des ressources naturelles, nous avons opté au niveau du groupe pour l'achat responsable en bois PEFC dans des proportions importantes afin de garantir à travers ce label, un reboisement et une gestion raisonnée des forêts et de toute la chaîne d'approvisionnement en bois

Bois PEFC : Notre groupe s'approvisionne à plus de 50% en bois provenant de forêts durables dans un souci de préservation de la biodiversité des forêts.

% PEFC France	% PEFC Groupe
59,22%	51,51%

Compte tenu de cet engagement, un reboisement est systématiquement pratiqué et suivi.

V Volet : émissions, effluents et déchets

Gestion des déchets dangereux et non dangereux pour les filiales françaises (EN22)

DONNEES AU 30 AVRIL 2013	TOTAL filiales françaises
Production de déchets dangereux (T/an) du 1 mai 2012/30 avril 2013	2,091
Production de déchets non dangereux (T/an) du 1 mai 2012/ 30 avril 2013	2742,11

Commentaires :

Le suivi des déchets est réalisé sur chaque site selon la réglementation en vigueur.

Compte tenu de la différence de législation selon les pays, le suivi de la production de déchets dangereux et non dangereux dans les filiales étrangères n'est pas fiable et reste à améliorer.

Mesures de réduction et de valorisation des déchets :

La plupart des déchets issus du process de fabrication sont réutilisés et valorisés :

- Par valorisation en combustible pour les sites équipés de chaudières bois ou revendu pour bois de chauffe à l'extérieur,

- Par réintroduction dans le process via la réalisation de braséros servant à chauffer le fût pour le façonner.

Emissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre en poids (T_{eq} CO₂) EN16

Soucieux de l'écologie, les tonneliers titulaires de la certification CTB fût de tradition française ont engagé une démarche collective d'évaluation des émissions des gaz à effet de serre (GES) selon l'outil « Bilan Carbone » de l'ADEME.

Ce bilan carbone couvre toute la chaîne d'approvisionnement jusqu'à l'expédition (du fret amont au fret aval).

Nous nous sommes basés sur cette étude pour réaliser notre empreinte carbone sur deux de nos sites : Saint Romain et Jonzac.

Cette empreinte carbone est calculée en rapportant les émissions totales de GES au poids total de fûts produits correspondants).

Les résultats sont les suivants :

Origine	Résultat	Commentaires
Groupe	14456 T eq.CO ₂	Calcul établi par extrapolation selon les données de production fournies par les deux sites et le bilan carbone réalisé et validé par le FCBA.
ST ROMAIN	2715 T eq.CO ₂	Calcul établi selon les données sites (quantité de fûts produits)
JONZAC	3240 T eq.CO ₂	Calcul établi selon les données sites (quantité de fûts produits)

Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, en poids. EN19

Les filiales françaises ne sont pas utilisateurs de CFC à l'exception de certains bureaux qui sont équipés de climatisation (en très faible quantité).

VI Pollution sonore

Deux de nos sites Sciage du Berry et Sogibois ont fait des mesures de bruits extérieurs, et Sciage du Berry a mis en place des protections anti-bruit et une insonorisation d'une partie de ses locaux afin de diminuer le niveau de bruit extérieur.